



Paris, le 30 juin 2020

## **Communiqué d'ajournement de tenue du Conseil d'administration du 30 juin 2020**

### **Report supplémentaire de la date de publication du rapport financier :**

Le Conseil d'administration, devant arrêter les comptes clos le 31 décembre 2019, réuni ce jour, a décidé d'ajourner sa séance, d'un délai maximum de trente (30) jours, soit au 30 juillet 2020 au plus tard.

Ce faisant, le communiqué sur le résultat et les comptes 2019, et la diffusion du rapport financier annuel sur notre site, seront reportés d'autant.

Le Conseil d'administration